



Le 5 octobre 2022

Communiqué de presse

Recruter autrement pour trouver vos talents : ces deux secteurs en tension qui cherchent des candidats

Dans le cadre de la 2^{ème} édition de son opération « [Recrutez autrement pour trouver vos talents](#) », la CCI Paris Ile-de-France a interrogé* les dirigeants de deux secteurs en tension en termes de recrutement : les cafés et restaurants d'un côté et le secteur du numérique de l'autre. Besoins, difficultés rencontrées, perspectives... Tour d'horizon de leurs réponses.

Les cafés et restaurants : s'adapter aux impacts de la crise

Les dirigeants des cafés et restaurants doivent s'adapter depuis plus de deux ans aux impacts liés à la crise sanitaire et leurs conséquences : nouvelles réglementations, changements de comportement des consommateurs, prise de conscience de leurs salariés des difficultés de leur métier...

Actuellement, la plupart des établissements font toujours face à une baisse d'activité : **seuls 28% des cafetiers et restaurateurs sondés déclarent avoir retrouvé leur niveau de fréquentation d'avant crise** et 6% en hausse. En cause, notamment, la généralisation du télétravail qui a un **impact jugé négatif ou très négatif par 98% des établissements situés dans des quartiers d'affaires** et 69% des établissements hors quartiers de bureaux.

Par ailleurs, 46% des dirigeants des cafés et restaurants sondés disent être satisfaits de leur activité durant la période estivale notamment grâce au beau temps et au retour des touristes internationaux. Les autres déplorent un pouvoir d'achat en baisse et un départ en vacances de nombreux franciliens.

Les cafés et restaurants : recruter autrement

Les recrutements reprennent dans ce secteur en tension. En effet, 64% des entreprises ont cherché à recruter depuis un an. Parmi elles, **93% ont rencontré des difficultés. Elles sont liées à la pénurie de main d'œuvre (76%)** ou à du personnel non qualifié (59%). Face à ces difficultés, **68% des entreprises ont modifié leurs conditions d'embauche** mettant en avant des conditions salariales plus intéressantes ou encore des horaires plus souples.

53% des établissements déclarent vouloir recruter du personnel dans les 6 prochains mois sur des postes de serveurs (66%) et personnels de cuisine (62%). 86% de ces recruteurs souhaitent proposer des contrats à durée indéterminée (CDI).

Concernant l'avenir, les chefs d'établissement interrogés sont plutôt pessimistes. En cause, le manque de personnels, l'inflation de manière générale et particulièrement la hausse des prix des matières premières et des énergies. Toutefois, **34% des répondants se disent malgré tout optimistes** grâce au retour des touristes.

Le secteur du numérique : recruter pour maintenir une activité qui ne faiblit pas

La crise sanitaire n'a pas eu les mêmes effets pour les dirigeants d'entreprise du numérique qui rencontrent pourtant les mêmes problèmes de recrutement.

En effet, **65% des dirigeants d'entreprise du numérique interrogés déclarent avoir une activité normale ou en hausse depuis la crise sanitaire**. 61% se disent satisfaits de leur activité économique depuis le début de la crise sanitaire et **76% des entreprises ont fait perdurer le télétravail** au-delà de la crise sanitaire.

Le secteur du numérique reste en tension sur le recrutement. **39% des dirigeants sondés ont cherché à recruter depuis un an** sur des postes techniques (82%) comme des programmeurs ou développeurs web. Parmi ces recruteurs, **79% ont rencontré des difficultés**. Elles sont liées à la pénurie de main d'œuvre (70%) ou à du personnel non qualifié (42%). Face à ces difficultés, **57% des entreprises ont modifié leurs conditions d'embauche** mettant en avant des conditions salariales plus intéressantes et un « télétravail supplémentaire » autorisé.

37% des établissements interrogés déclarent vouloir recruter dans les 6 prochains mois, essentiellement pour des postes techniques (76%) et commerciaux (21%).

Dans ce secteur qui connaît peu la crise, **70% des dirigeants interrogés sont optimistes**. Ils constatent une demande forte et une hausse du niveau des carnets de commande.

Face à ce constat, la CCI Paris Ile-de-France souhaite faciliter les recrutements des entreprises qui rencontrent des difficultés, notamment dans les secteurs du numérique et cafés-restaurants, et les aider à trouver les compétences dont elles ont besoin. Ainsi, elle organise différents temps forts sur l'emploi et le recrutement (ateliers, rencontres, challenges...) sur tout le territoire francilien du **5 au 19 octobre 2022** lors de son opération "Recruter autrement pour trouver vos talents". [Le programme complet est disponible sur le site de la CCIR.](#)

* *300 dirigeants d'établissements du numérique ont répondu par mail à l'enquête de l'Observatoire économique régional (CROCIS) de la CCI Paris Ile-de-France « Enquête emploi dans le secteur du numérique » entre le 12 et 23 septembre 2022.*

* *200 dirigeants de cafés et restaurants franciliens ont répondu par mail à l'enquête « Emploi dans les cafés et restaurants » entre le 12 et 23 septembre 2022.*

Les 2 enquêtes détaillées sont téléchargeables :

[Enquête emploi dans le secteur numérique](#)
[Enquête emploi dans les cafés & restaurants](#)

: